

RECOMMANDATION UIT-R BT.1360

CARACTÉRISTIQUES DE LA PRISE DE VUES À HAUTE DÉFINITION

(Question UIT-R 27/11)

(1998)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) qu'il convient de définir les caractéristiques d'image pour la prise de vues à haute définition afin que de multiples applications aient le plus possible de caractéristiques communes;
- b) qu'il convient de choisir des valeurs bien adaptées aux systèmes de codage numérique;
- c) qu'il est nécessaire de mettre en place des méthodes efficaces d'échange des images entre des applications différentes;
- d) que les radiodiffuseurs et les constructeurs d'équipement auraient grand intérêt à ce que les caractéristiques des images à haute définition soient communes dans des contextes différents,

recommande

d'utiliser les caractéristiques d'image ci-après pour la prise de vues à haute définition pour la télévision et pour d'autres applications vidéo futures appropriées.

TABLEAU 1

Zone d'image

1.1	Format d'image	16:9
1.2	Nombre d'échantillons par ligne active horizontale	1920
1.3	Nombre d'échantillons par ligne active verticale	1080

TABLEAU 2

Couleurs primaires

		CIE x	CIE y
2.1	Rouge primaire	0,640	0,330
2.2	Vert primaire	0,300	0,600
2.3	Bleu primaire	0,150	0,060
2.4	Chromaticité supposée pour des signaux primaires égaux (Blanc de référence) $E_R = E_G = E_B$	D_{65} $\begin{matrix} x & y \\ 0,3127 & 0,3290 \end{matrix}$	

Pour une description détaillée de la colorimétrie, voir la Recommandation UIT-R BT.1361.

NOTE 1 – On trouvera des spécifications détaillées en ce qui concerne la production et l'échange international de programmes de télévision à haute définition dans la Recommandation UIT-R BT.709, Partie II.

NOTE 2 – Ces valeurs peuvent servir de base à l'élaboration d'un format à ultra haute définition.

ANNEXE 1

Liste des systèmes utilisant ces caractéristiques de prise de vues:

- 1) Recommandation UIT-R BT.709, Partie II;
 - 2) SMPTE 274M;
 - 3) SMPTE 295M.
-